



Centre
Adaptation et de
Redynamisation au
Travail de Châtelleraut

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

SOMMAIRE

Table des matières

INTRODUCTION :	2
1. LE CADRE D'INTERVENTION DU CART	3
1.1. Rappel des missions du CART	3
1.2. Rappel des objectifs généraux	3
1.3. Rappel des objectifs par services	4
1.4. Le public accueilli	5
1.5. Les capacités du CART	5
1.6. Les principes d'action : de l'action de guider à celle d'accompagner	6
2. LES MOYENS MIS EN ŒUVRE	7
2.1. L'organigramme fonctionnel 2017	7
2.2. Les moyens matériels	7
3. L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2017	8
3.1. Le personnel du CART	8
3.2. Les stagiaires du CART	10
3.3. Les faits marquants 2017	14
4. LES PERSPECTIVES - CONCLUSION	15

INTRODUCTION :

Finalité du CART de Chatellerault : accompagner de jeunes adultes présentant un handicap cognitif dans un processus d'insertion sociale et professionnelle en milieu ordinaire.

Durant l'année 2017, l'établissement a poursuivi son plan d'actions issus du projet 'établissement. Des groupes de travail commun entre les établissements de Poitiers et de Châtellerault ont été mis en place et ont travaillé sur un règlement de fonctionnement commun et sur une sémantique commune.

La communication au niveau des différents sites de l'établissement a été améliorée grâce à la mise en place de « SharePoint » et du logiciel Sil'Age (dossier de l'utilisateur). Les salariés du CART peuvent ainsi bénéficier de toutes les informations nécessaires à leur activité à partir de tous les sites de l'établissement.

1. LE CADRE D'INTERVENTION DU CART

1.1. Rappel des missions du CART

Le CART de Châtelleraut a été créé en 1974 par l'Association Educative la Sagesse Pont-Achard et à compter du 1er janvier 1977, la gestion des CART de Poitiers et de Châtelleraut a été transmise à l'ADSEA 86. Depuis leur création les CART sont financés sur l'enveloppe budgétaire affectée aux Centres d'Aide par le Travail devenus en 2002 les Etablissements et Services d'Aides par le Travail (ESAT) ; cependant les CART ne sont pas des ESAT puisqu'ils ne disposent pas de secteur de production et de commercialisation ni de garantie de ressources pour les usagers.

Le CART accueille des jeunes adultes, hommes et femmes âgés de 18 à 30 ans orientés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) de la Vienne pour une prise en charge de trois ans voire trois ans et dix-huit mois, si besoin est en post-cure. Le CART propose pour ce public un accompagnement global, dans un processus d'apprentissage de l'autonomie, d'insertion sociale et professionnelle. L'objectif est de permettre à ces personnes de vivre en situation d'autonomie dans leur propre logement, de constituer une vie sociale et, pour ceux qui le peuvent, de trouver une place dans le monde du travail ou de l'activité.

1.2. Rappel des objectifs généraux

Article L 344-1-1 du CASF : « Les établissements ou services qui accueillent ou accompagnent les personnes handicapées adultes qui n'ont pu acquérir un minimum d'autonomie leur assurent un soutien médico-social et éducatif permettant le développement de leurs potentialités et des acquisitions nouvelles ainsi qu'un milieu de vie favorisant leur épanouissement personnel et social »

Les stagiaires accompagnés par le CART construisent progressivement un projet d'autonomie sociale et professionnelle sous la responsabilité du personnel qualifié (éducateurs spécialisés, éducateurs et moniteurs techniques spécialisés, conseillers en économie sociale et familiale, animateurs, éducateurs sportifs, psychiatre et psychologues, assistants de service social...).

L'accompagnement global de redynamisation des stagiaires repose sur des activités de médiation à visée psycho éducatrice.

Cet accompagnement s'appuie sur les interactions dans les différents champs d'intervention :

- hébergement au plus près du milieu social ordinaire en colocation ou en appartements individuels, gérés par leurs occupants sous la responsabilité d'éducateurs et permettant l'expérimentation de l'autonomie des stagiaires.
- ateliers de remobilisation socioprofessionnelle
- élaboration d'un projet professionnel approprié au stagiaire
- stages en entreprises
- expériences à l'extérieur de l'établissement (favorisant l'échange et le lien social)
- appropriation du temps libre

Evaluation et soutien psychologique

Suivi médical

Un service de Postcure relais permet la consolidation et la validation des acquis en milieu de vie ordinaire.

1.3.Rappel des objectifs par services

Service hébergement

Il propose :

- Un accueil en appartements collectifs avec un accompagnement éducatif continu.
- Une période de transition dans des appartements collectifs de la ville.
- Une période durant laquelle le stagiaire accède à un logement individuel qu'il pourra conserver par la suite.
- Durant ces deux dernières périodes le jeune adulte bénéficie d'un accompagnement régulier.

Service de réadaptation sociale

Il intervient sur des apprentissages spécifiques avec pour support :

- Un atelier accueil pour faciliter l'adaptation du jeune dans son groupe, dans l'institution et dans la cité.
- Un atelier d'activités physiques et sportives.
- Un atelier école/démarche.
- Un atelier d'économie sociale et familiale.
- Un atelier d'entraînement à la mobilité géographique (déplacement en cyclomoteur, code de la route).
- En outre le CART offre un service animation pour le weekend.

Service de remobilisation professionnelle

Il offre :

- Des ateliers professionnels proposant des apprentissages techniques dans différents secteurs (nettoyage, hygiène des locaux, cuisine, blanchisserie, espaces verts, menuiserie).
- Des stages individualisés en entreprises avec un suivi et des évaluations régulières.
- Un accompagnement à l'orientation professionnelle, à la recherche et à la stabilisation d'un emploi.

Service social et médico-psychologique

Il propose :

- Une aide à la constitution des dossiers.
- Un travail avec les familles.
- Des entretiens d'aide.
- L'élaboration du projet de soins lié au projet éducatif.

1.4. Le public accueilli

Il s'agit de jeunes adultes hommes et femmes, de 18 à 30 ans, orientés par la MDPH. Ils bénéficient tous de la reconnaissance de la qualité de travailleurs handicapés et doivent manifester leur motivation pour construire leur projet de vie.

Les problématiques du public accueilli sont hétérogènes, diversifiées et d'étiologies plurifactorielles. On y retrouve cependant certaines caractéristiques :

- **des troubles cognitifs**

Il s'agit de difficultés portant sur certains aspects des compétences intellectuelles ne renvoyant pas forcément à un déficit intellectuel global. La majorité des personnes accueillies a bénéficié d'une scolarité adaptée (IME, ITEP, SEGPA, MFR, EREA, CLIS, ULIS...) Leurs difficultés peuvent résulter de troubles du développement psychoaffectif liés à des carences affectives précoces, à des dysfonctionnements familiaux pathogènes ou à des troubles de la personnalité avérés. Ces troubles sont très fréquemment responsables de troubles instrumentaux : troubles du langage oral et ou écrit, dyspraxie. Ils génèrent des difficultés majeures d'insertion socio-professionnelle.

- **des troubles psychologiques**

Tels que l'immaturation psychoaffective, des angoisses archaïques d'abandon, une dévalorisation de l'image de soi, une instabilité psychoaffective, des troubles de la relation, une pathologie du lien...

- **il peut exister une pathologie associée**

- psychiatrique

Syndrome dépressif, troubles anxieux, phobiques ou obsessionnels, troubles délirants, troubles du comportement, troubles des conduites. Si nécessaire, un accompagnement vers des soins plus soutenus peut s'effectuer vers des structures hospitalières (hôpital de jour ou CMP).

- organique

Épilepsie stabilisée, séquelles de troubles neurologiques, maladie génétique... pouvant nécessiter un suivi médical spécialisé réalisé à l'extérieur de l'établissement.

Les critères défavorables à l'admission

- les troubles mentaux non stabilisés
- les troubles du comportement avec dangerosité pour autrui
- les conduites addictives avérées (alcool, toxiques...)

Stagiaires : les personnes accueillies au CART sont désignées sous le terme de « stagiaires », terme qui évoque l'idée de formation et d'accompagnement ainsi qu'une limite d'intervention dans le temps.

1.5. Les capacités du CART

L'établissement est agréé pour accueillir 37 personnes :

- 25 stagiaires en réadaptation sociale, professionnelle et en hébergement foyer.
- 2 stagiaires externes en réadaptation sociale, professionnelle
- 10 stagiaires en service de suite - Postcure.

1.6. Les principes d'action : de l'action de guider à celle d'accompagner

Considérer la personne dans une approche globale et singulière

La construction du projet individuel porte à la fois sur les dimensions éducatives, sociales, professionnelles, psychologiques, voire thérapeutiques.

Développer les expériences intra et extra institutionnelles

La mise en situation progressive et l'alternance des expériences soutiennent la redynamisation globale et la transposition de compétences transversales (se déplacer, se loger, consommer, travailler, organiser son temps libre, gérer ses droits et obligations, se situer dans sa famille, prendre soin de son corps, affirmer son identité).

Accompagner la personne dans une période charnière pour qu'elle devienne responsable et actrice de son projet

L'accompagnement au CART coïncide avec l'entrée dans l'âge adulte. Un travail de maturation et d'élaboration du projet de vie est effectué. Le stagiaire est partie prenante de son parcours, construit avec lui. Le processus d'autonomisation est favorisé par la durée limitée de l'accompagnement.

Proposer un parcours avec un programme par étapes

Pendant la durée de l'accompagnement, il est proposé un véritable parcours structuré, avec des étapes et des transitions rassurantes pour les stagiaires. La prise de risque est intégrée dans cette démarche par essais et par erreurs.

Favoriser la cohérence dans la mise en œuvre du projet personnalisé par un travail pluridisciplinaire

Le principe de pluri-référence psychoéducative permet un accompagnement global. Celui-ci évite un regard partiel et une intervention réductrice.

Concevoir et mettre en œuvre un projet professionnel

La valorisation des acquis et le développement de compétences reposent sur la pédagogie de la réussite.

Favoriser la constitution d'un groupe d'appartenance

Le dispositif CART repose sur un double angle d'approche du travail éducatif tant individuel que collectif. La création d'un groupe d'appartenance permet au stagiaire de faire l'expérience de ses capacités relationnelles indispensables à son maintien dans une situation d'autonomie sociale. La vie en collectivité avec la confrontation aux autres lui permet d'intégrer les normes sociales.

Travailler avec les familles

La prise en compte de la dynamique familiale soutient le processus d'individuation et d'autonomisation en accord avec le désir du stagiaire.

2. LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

La direction du CART considère les professionnels chargés de réaliser ou contribuer aux interventions, comme ressource essentielle à la réussite des missions.

2.1.L'organigramme fonctionnel 2017

Nombre de salariés : 23,51 ETP, pour 27 personnes.
HEBERGEMENT : 10,71 ETP.
RSP + PC : 12,80 ETP.

- **2 Personnels de direction** : directeur et chef de service
- **18 Personnels éducatifs** : éducateurs spécialisés, éducateurs techniques spécialisés, moniteur d'atelier, conseillère en économie sociale et familiale, animatrices sportives, animateur.
- **2 Personnels des services généraux** : agent de maintenance et surveillant de nuit qualifié.
- **2 Personnels administratifs**: technicien qualifié et agent administratif principal
- **3 Personnels sociaux, médicaux et paramédicaux** : assistant social, médecin psychiatre, psychologue.

2.2.Les moyens matériels

Le CART de Châtellerault est un établissement situé en zone urbaine. Il présente la particularité d'avoir plusieurs pôles d'activités répartis sur la ville.

- Un pôle administratif dans le quartier de la plaine d'Ozon au 2 rue Georges Rouault comprenant la direction, les services administratifs, le service social, le service Post-Cure et une salle de réunion. Un local en cave que nous utilisons pour l'archivage de nos dossiers.
- Plusieurs bâtiments situés Avenue Camille Pagé abritent les ateliers : Entretien des locaux, Espaces verts, Education manuelle et technique, l'atelier remise à niveau scolaire et l'atelier déplacements, l'atelier APR ainsi que le bureau de la psychologue.
- Un pôle hébergement à la plaine d'Ozon rue Charles Cros, où se trouvent les bureaux du service hébergement, le bureau du médecin psychiatre, une salle de réunion, l'espace foyer pour les stagiaires et quatre appartements.
- Un appartement D2 de fonction pour une surveillante de nuit de semaine.
- Un appartement D7 avec les bureaux du service animation, de l'atelier Art de la table, de l'activité salon de coiffure et d'une chambre destinée au veilleur de nuit du WE.
- Deux appartements dits « de Transition ».
- Trois logements individuels dits « Front de Vienne » et deux appartements rue Coubertin, zone sud de Châtellerault

- Il y a également un logement de type F3 situé aux Couronneries à Poitiers et une maison individuelle à Châtelleraut dont un studio indépendant qui est mis à disposition à certains stagiaires en fonction de leurs projets et demandes.

Cette pluralité de lieux répond à plusieurs objectifs concernant les usagers elle les oblige par exemple à se repérer dans la ville, à utiliser les moyens de transports collectifs. Par ailleurs, cela contribue à rompre avec le fonctionnement institutionnel que la plupart d'entre eux ont connu, enfin les lieux d'activités de jour et ceux d'hébergement sont clairement identifiés et différenciés.

3. L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2017

3.1.Le personnel du CART

Les mouvements de personnel

Nombre de CDD : 102 contrats + 16 avenants

Départs : 5

PIATKA Eric : ETS – Retraite

BIGOT Juliette : ES – Retraite

NICOLAS Jacques: ES - Retraite

VERRIER Jean-Pierre : Psychiatre - Retraite

LIQUOIS Sylvie : Secrétaire de Direction - Démission

Arrivée en CDI : 4

Mme REIGNER Marie : Monitrice-Educatrice,

M KERZAZI Ismaël : Educateur Spécialisé

Mme BLANC Corinne : Psychiatre

Mme CAZETTE Aline : Secrétaire

Formations 2017

Formations collectives internes 2017

- Analyse de la pratique : 18 séances de 2 H pour 18 personnels de l'équipe inscrits.
- Sil'age : 1 jour et 2 demi-journées soit 7 personnes inscrites
- L'approche systémique et la communication d'équipe : 3 demi-journée pour l'ensemble du personnel

Formations individuelles CIFA 2016

- Formation des acteurs d'appui
 - S ARANDA – 2 jours
 - JF CHARLES – 2 jours

Actions collectives régionales 2016 (organisées par UNIFAF)

- Apprendre c'est facile : relayer la démarche :
 - N DUBIN et C LE CADRE : 3.5 jours * 2 personnes = 7 jours
- Mieux s'Organiser pour plus de sérénité :
 - S LIQUOIS et S SMOLKOWIEZ : 3 jours * 2 personnes = 6 jours
- L'Observation : un outil au service de l'accompagnement des personnes :
 - J BIGOT et N FREDEFOND : 2 jours * 2 personnes = 4 jours
- Osez l'innovation :
 - JF CHARLES et S ARANDA : 3 jours * 2 personnes = 6 jours
- L'innovation, enjeu d'évolution :
 - C GOBET et S CHARGE : 1 jour * 2 personnes = 2 jours

Stagiaires écoles 2016

MONMIREL Christelle –AS 2^{ème} année – Jusqu'au 12/05/2017 soit 4 mois 1/2 en 2017 – Référente : Sarah KASDI

TANNEUR Louise –ES 2^{ème} année – Jusqu'au 27/01/2017 soit 1 mois en 2017 – Référent : Frédéric SIGOGNEAU

FARGEOT Nadia –ME 2^{ème} année – Jusqu'au 10/02/2017 soit 1 mois 1/2 en 2017 – Référente : Juliette BIGOT

GOIN BORNIBUS Cécile –TISF – Du 13 au 24/03/2017 et du 3 au 14/04/2017 soit 1 mois – Référent : Frédéric SIGOGNEAU

PORHEL Kévin – ES 2^{ème} année – Du 13/03 au 21/07/2017 soit 4 mois ½ – Référent : Nathalie DUBIN

PORHEL Kévin – ES 3^{ème} année– A compter du 18/09/2017 soit 3 mois 1/2 en 2017 Référent : Frédéric SIGOGNEAU

MARTIN Lucas – ES 2^{ème} année – Du 30/10/2017 au 20/12/2017 soit 1 mois 1/2 – Référent : Marie REIGNER et Ismaël KERZAZI

LECAMP Adeline – CAFERUIS – A compter du 20/11/2017 soit 1 mois ½ en 2017 – Référent : Stéphane ARANDA

Soit 8 stagiaires accueillis sur l'année pour un total de 19 mois sur l'année.

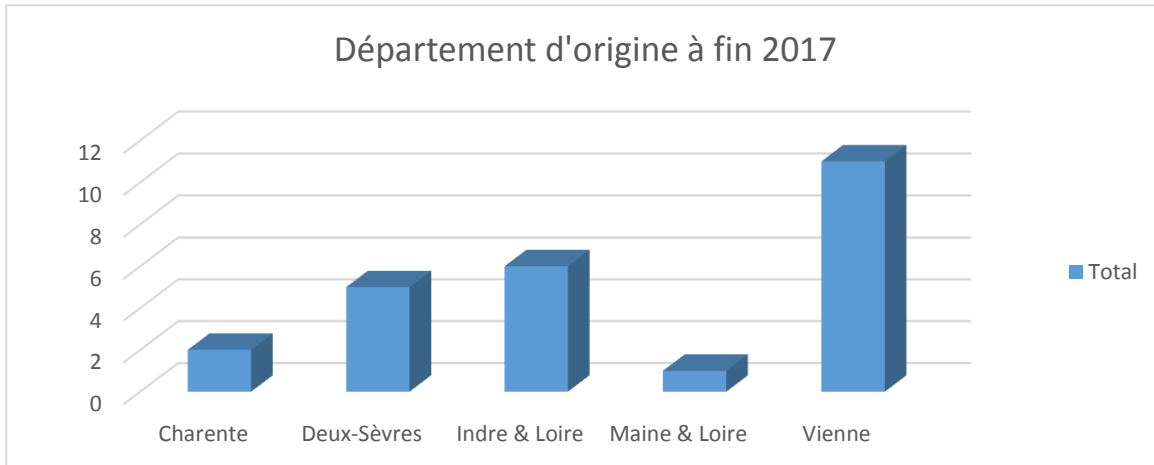
Les absences du personnel 2017

Le nombre de journées d'arrêt maladie en 2017 est de : **635 jours** dont :

- Absences maternités : 60 jours
- Absences accidents du travail : 184 jours
- Absences maladie : 342 jours

3.2. Les stagiaires du CART

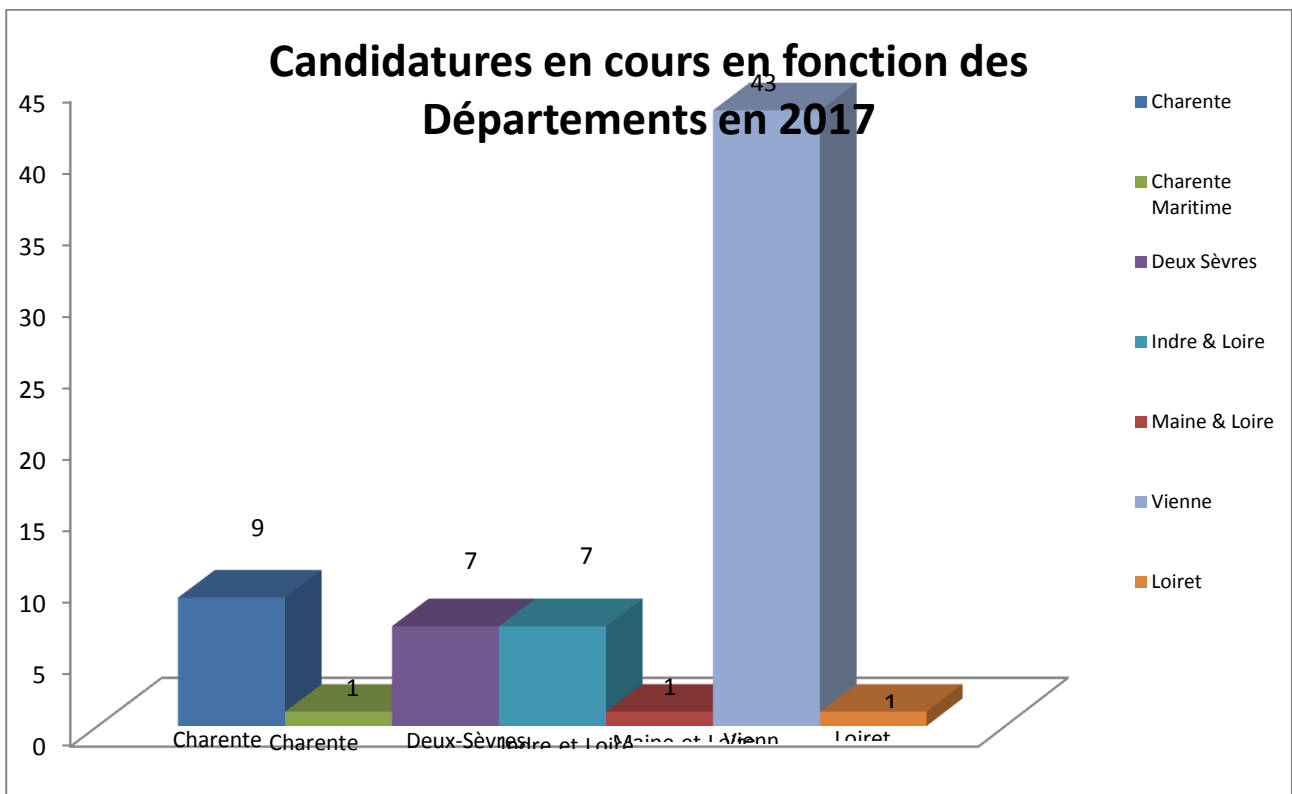
Flux et typologie des stagiaires



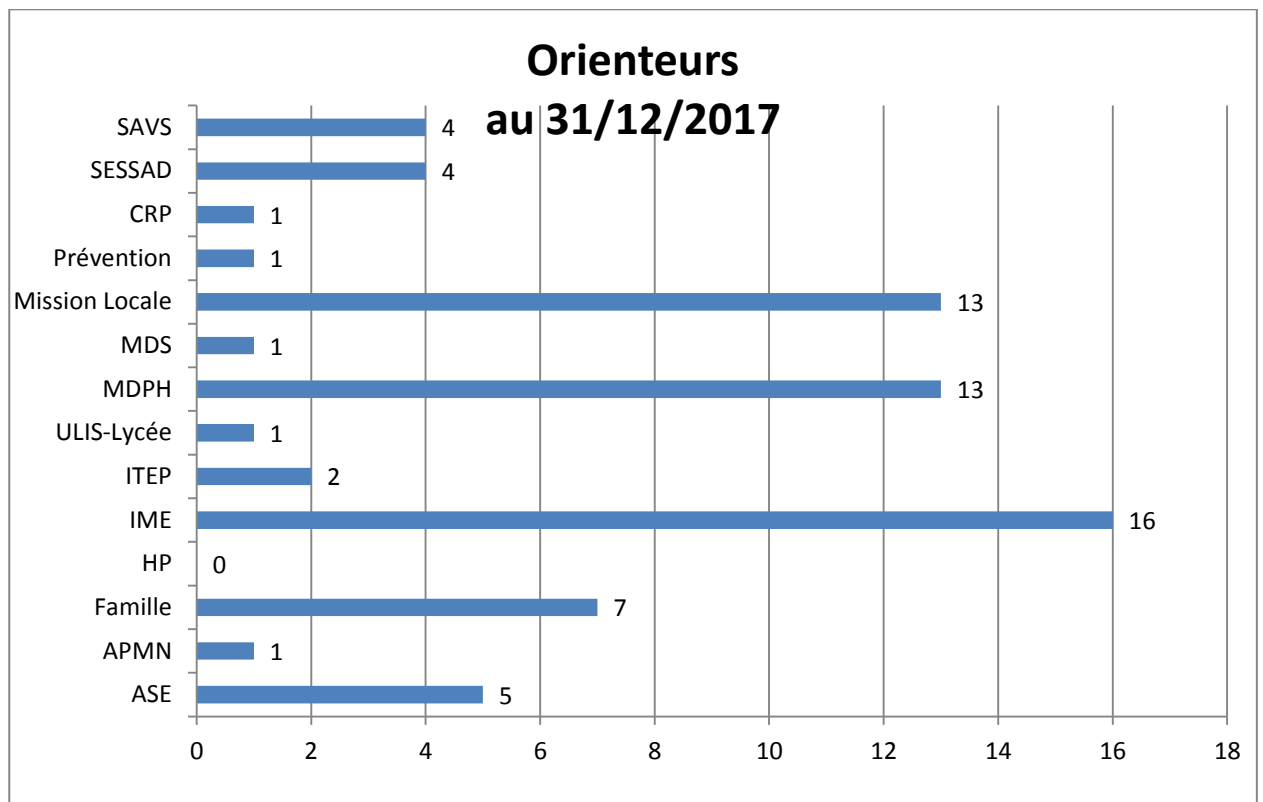
Le CART a une couverture régionale : sur 25 stagiaires accueillis en 2017 près de la moitié sont originaires de la Vienne, l'autre moitié des départements limitrophes.

Informations diverses sur les futurs stagiaires du CART :

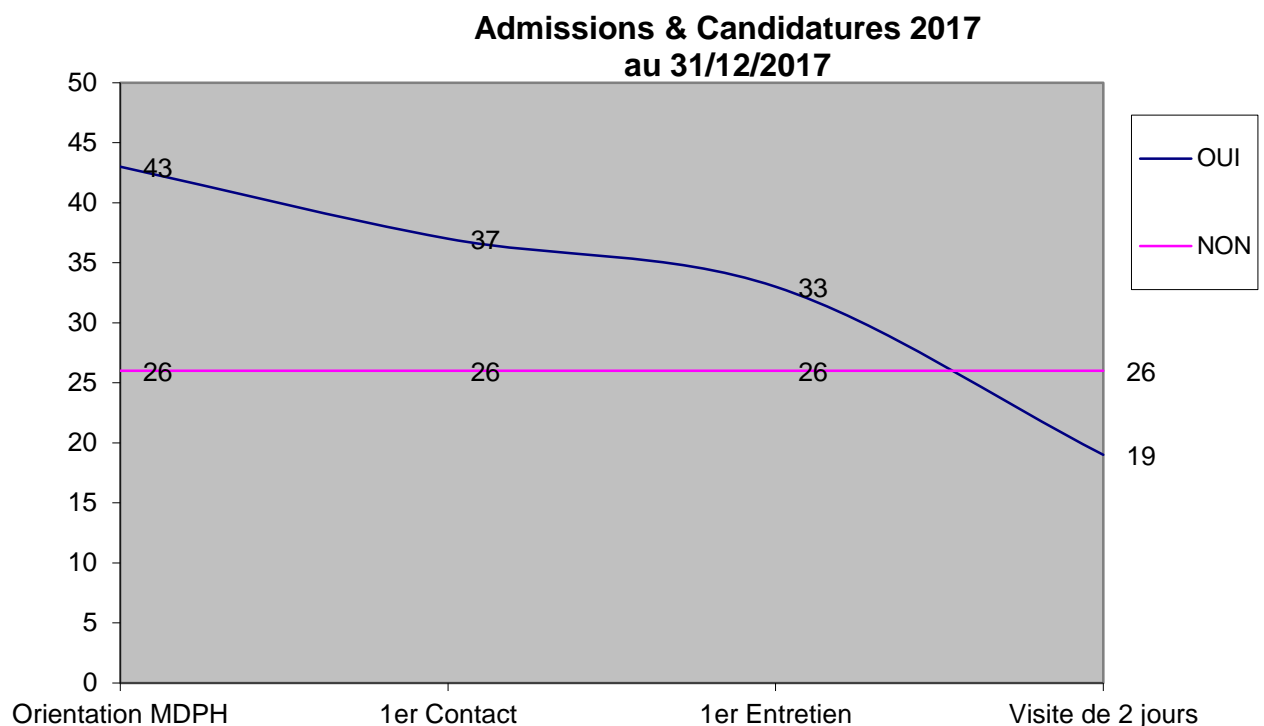
- Nombre de contacts pour candidatures : 69 dont 45 masculins et 24 féminins



- 43 candidats ont une notification de la MDPH CART. Parmi ces 43, 10 ne souhaitent pas venir en entretien et préfère directement aller au CART de Poitiers. 19 vont jusqu'à la visite de 2 jours.
- Les orienteurs :



- Visite de préadmission de deux jours :



- Au 31/12/2017, 10 personnes ont intégré le CART en 2017.
Courant 2017, 4 personnes ont été refusées par la commission d'admission pour troubles psychiques non stabilisés, ou manque de motivation.

Informations diverses sur le service postcure du CART

Les personnes accueillies

Nombre de personnes accueillies	Nombre de femme	Nombre d'homme
11	6	5

Nombre d'entrées 7	Nombre de sorties 2
1 en janvier 5 en septembre 1 décembre	1 en mai 1 juillet

Une personne a souhaité mettre fin à l'accompagnement proposé par le service pour retourner vivre auprès de sa famille dans le département de l'Indre et Loire. Nous avons réalisé une demande d'orientation vers un SAVS ainsi qu'une demande de protection juridique pour la soutenir dans son projet de vie.

Bénéficiaire de l'AAH	RQTH	Orientation ESAT	Orientation Milieu ordinaire	Mesure de protection juridique	Suivi CMP
10	11	6	5	5	4

Deux personnes durant l'année ont réalisé une demande mesure de protection auprès du Juge des Tutelles du Tribunal d'Instance de Châtelleraut :

- Une personne pour qui nous n'avons d'information sur la mesure prononcée. Changement de département.
- Une autre a rencontré le juge des tutelles pour une audition. Mesure de curatelle renforcée mise en place en début d'année.

Logement

Les personnes accueillies par le service de suite vivent toute sur leur propre logement.

Nombre de personnes vivant à Châtelleraut	Nombre de personnes vivant dans une autre ville	Nombre de personnes vivant en couple	Nombre de personnes vivant seul
9	2	1	10

2 personnes ont déménagé durant l'année :

Pour des raisons professionnelles	Pour quitter un meublé vers un non meublé	Pour un logement plus grand
1		1

1 personnes a bénéficiée d'une aide du service, l'autre a déménagé par ses propres moyens. Certaines personnes sont réticentes à la venue d'un professionnel dans leur domicile. Elle la vive comme une menace, comme une situation anxiogène. Il est donc nécessaire d'établir un travail de mise en confiance pour débloquer la situation. Les premières visites au domicile peuvent demander du temps. Elles répondent à des objectifs définis avec la personne. Elles peuvent être de l'ordre matériel (organisation du quotidien) ou relationnel (accueillir, recevoir...).

Gestion financière et administrative

Ressources

AAH	APL	Activité salariée	Indemnité de formation
10	11	5	2

Emploi-Formation

Une aide est apportée pour l'élaboration du projet professionnel, la recherche d'emploi, la rédaction des CV et lettre de motivation. L'accompagnement proposé se fait en collaboration avec les différents acteurs œuvrant dans le domaine de l'insertion professionnelle.

Inscription pôle emploi	Suivi Mission Locale	Orientation milieu protégé	Orientation milieu ordinaire
1	6	6	5

- **Nombre d'accompagnement à la mission locale :**

Stages

Nombre de personnes ayant réalisé un stage	En milieu ordinaire	En ESAT
4	3	1

- Deux personnes ont réalisé des stages dans le cadre de leur formation.
- Une personne avec une orientation milieu protégé de travail a réalisé deux stages en milieu ordinaire. Objectif conservé un rythme de vie liée à l'emploi et continué à entretenir et développer des capacités.
- Une personne a réalisé un stage en ESAT

Formations

Nombre de personnes ayant bénéficiées d'une formation	ACLEF (Association Calcul Lecture Ecriture Formation)	Bac Pro Lycée Edouard Branly"	Ecole de la Deuxième Chance
2		1	1

Emploi

Nombre de personnes ayant travaillées durant l'année	Milieu ordinaire de travail	Milieu protégé
5	2	3

Type d'emploi et de contrat pour les personnes ayant travaillées en milieu ordinaire de travail

- 1 Contrats à Durée Déterminée d'Insertion dans Le Chantiers d'Insertion. BIO SOLIDAIRE.
- 1 CDD à l'hôpital Camille Guérin. Contrat renouvelé jusqu'en juin 2018

ESAT ayant embauchés des personnes accueillies par le service de suite

- ESAT Chantejeau Saint Benoit (86)

La Mobilité

Abonnement au transport urbain	Utilise 1 vélo	Utilise un deux roues motorisés	Formation code de la route	Formation permis de conduire	Possèdent le permis de conduire	Possèdent une voiture
3	2		2		1	1

Le partenaire privilégié dans le domaine des déplacements est le pôle mobilité de l'ADSEA.

3.3.Les faits marquants 2017

Vie institutionnelle du CART de Châtelleraut.

Nous avons réalisé 3 conseils à la vie sociale.

Les stagiaires ont, une nouvelle fois, bénéficié de d'aides vacances AVCV qui leur ont permis de réaliser des projets de séjours individualisés. Ceci est un élément majeur pour l'organisation des vacances.

Le 10 juillet, un repas avec le CART de Poitiers a été organisé. Ce moment de détente et de rencontre entre les deux établissements semble avoir été apprécié.

L'organisation d'un repas de Noel le 19 décembre 2017, a permis aux stagiaires, aux professionnels du CART et aux représentants de l'association de vivre un moment convivial de détente partagée.


4. LES PERSPECTIVES - CONCLUSION

La commande associative concerne la mutualisation des moyens et l'amélioration de la collaboration entre les deux CART.

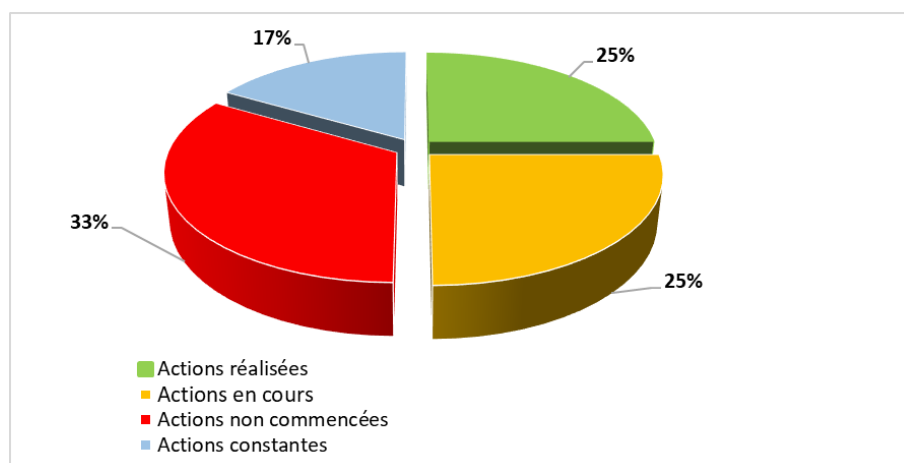
Les objectifs de direction restent de renforcer la position des CART sur le territoire et donc de les pérenniser, d'adapter les outils à l'évolution des besoins des personnes accueillies, de rendre le modèle CART encore plus lisible.

Notre association ADSEA86 a décidé en décembre 2017, d'organiser les deux CART (Poitiers et Châtellerauld) en Pôle. L'opérationnalité de cette organisation sera effective en 2018.

Le projet de pôle CART exige de réfléchir sur la notion de mutualisation inter établissements dont les principes d'actions sont : Le partage d'outils, l'harmonisation des pratiques, la mutualisation des équipements, la mobilité des professionnels, la fluidité du parcours des usagers, le développement de projets communs,...

		SUIVI QUALITE CART CHATELLERAULT						
		Mis à jour le 31/12/2017						
n° FA	Source	Intitulé	Objectifs	Responsable	Actions à mettre en œuvre	Niveau de réalisation	Échéance	Commentaires
1	Projet d'établissement 2017 - 2021	<u>Référence au projet associatif</u>	Repondre aux orientations du projet associatif	Direction	Faire le point chaque année dans le rapport d'activité	100%	mars-17	
			Partager le projet associatif et porter à la connaissance des salariés ses valeurs morales, éthiques et déontologiques		Remettre le projet associatif à chaque nouveau salarié	Constant	/	
2	Projet d'établissement 2017 - 2021	<u>Elaboration du projet d'établissement</u>		COVAL	Analyser la cohérence entre PE et projet associatif	100%	févr-17	
				COVAL	Analyser la cohérence entre les PE des 2 CARTs	80%	févr-17	
				Direction	Faire participer l'ensemble des acteurs (stagiaires + pro) des 2 CARTs	100%	févr-17	
3	Projet d'établissement 2017 - 2021	<u>Management de la démarche qualité</u>	Piloter de la démarche qualité	RQ	Nommer un référent qualité au CART	0%	sept-17	
			Communiquer et informer sur la DQ	Direction	CR à diffuser à chaque réunion	Constant	/	
4	Projet d'établissement 2017 - 2021	<u>La participation des usagers</u>	Effectuer une enquête de satisfaction annuelle	RQ + GTE	Réaliser une enquête de satisfaction	0%	juin-17	A relancer en interne
			Définir et mettre en place des moyens d'expression et citoyenneté	RQ + GTC	Créer un groupe de travail commun	0%	sept-17	
5	Projet d'établissement 2017 - 2021	<u>Les outils de la loi 2002-2</u>	Mettre à jour les outils de la loi 2002-2	RQ + GTE	Reviser le livret d'accueil	80%	mars-17	Première séance du groupe de travail fixer une échéance
				RQ + GTC	Reviser le règlement de fonctionnement	100%	avr-17	Fixer une date de restitution
				RQ + GTC	Reviser le contrat de séjour	100%	mars-17	Personne de confiance Cohérence 2 CARTs (DIPC / Contrat de séjour)
				RQ + GTE	Revoir le Conseil à la vie sociale	100%	févr-17	
6	Projet d'établissement 2017 - 2021	<u>Promotion de la bientraitance</u>	Prévention de la maltraitance	RQ + GTC	Mettre en place une procédure de signalement des événements indésirables et de faits de maltraitance	100%		Validation CE + CHSCT en juin
			Gérer les paradoxes	RQ + GTC+ admin	Créer une commission sur la gestion des paradoxes	20%	mai-17	Travail commencé avec le règlement de fonctionnement
7	Projet d'établissement 2017 - 2021	<u>Accueil-Admission</u>		RQ + GTC	Réviser la procédure d'accueil + admission	0%	mai-17	A fixer :
8	Projet d'établissement 2017 - 2021	<u>Accompagnement individualisé</u>	Proposer un accompagnement individualisé de qualité aux usagers	RQ + GTC	Elaborer le projet personnalisé informatisé du stagiaire avec S'il'Age	20%	févr-17	
				RQ + GTC	Développer des apprentissages qualifiants pour les stagiaires	50%	déc-17	

9	Projet d'établissement 2017 - 2021	<u>Adaptation de l'offre de service</u>	Proposer aux usagers des services adaptés à leurs besoins	RQ + GTC	Mettre en place un groupe de travail sur la sémantique	100%	sept-17	Fixer une date pour le groupe de travail + de restitution
				RQ +GTC	Mettre en place une instance de réflexion sur l'offre de service du CART (en 3 poles: Hébergement, Ateliers et Vie sociale)	0%	2018	
				RQ +GTC	Faire évoluer les projets et l'organisation des services hébergement et animation	0%	2018	
				RQ +GTC	Faire évoluer les projets et l'organisation des ateliers et permettre la qualification professionnelle des stagiaires	0%	2018	
				RQ +GTC	Faire évoluer le projet et l'organisation du service Post Cure	0%	2018	
10	Projet d'établissement 2017 - 2021	<u>Ouverture de l'établissement à et sur l'environnement</u>	Ouvrir l'établissement à et sur son environnement	Direction	Mettre en œuvre une politique de communication	0%	déc-17	
				Direction	Mettre en œuvre une politique d'ouverture	Constant		
				Direction + GTE	Mise en place de coopération avec les familles et/ou représentants légaux	50%		Avec l'accord de la personne les représentants légaux sont invités aux moments forts du projet personnalisé
				Direction + GTE	Formaliser les réseaux	Constant		
				Direction + GTE	Organiser des rencontres régulières avec les partenaires institutionnels	Constant		
				GTE	Inventorier les prestations existantes sur le territoire et définir les modalités d'accès aux services	0%	nov-17	
11	Projet d'établissement 2017 - 2021	<u>Le cadre de vie</u>		GTE	Redéfinir les besoins en locaux pour les services du CART	100%		
				GTE	Revoir les conditions de travail en atelier et la qualité des lieux de vie des stagiaires	50%		Nouvel atelier "dossards"
12	Projet d'établissement 2017 - 2021	<u>Les ressources humaines.</u>		GTC	Adapter l'organisation du travail à l'offre de service	0%	2018	A voir avec le projet de service
				Direction	Adapter les compétences du personnel à l'offre de service	Constant		
				Direction	Evaluer les conditions de travail des salariés, revoir les fiches de poste	20%	2018	
13	Projet d'établissement 2017 - 2021	<u>Hygiène et sécurité</u>		Direction + SE+ RQ	Suivre les obligations réglementaires	20%		
				Direction + SE+ RQ	Travailler sur les modes de contrôle	0%		Revoir le nombre de personnel formé (SST; incendie...)



Le travail réalisé par les groupes de travail dans le cadre du projet d'établissement, les préconisations de l'évaluation externe, les points perfectibles de l'évaluation interne ont permis d'engager les deux CART dans une démarche d'amélioration de l'accompagnement mais aussi de modernisation de leur fonctionnement.

D'ores et déjà, conformément au plan d'action du projet d'établissement, plusieurs groupes de travail commun aux deux CART ont été organisés avec la participation active des stagiaires accueillis sur des sujets transversaux comme une sémantique commune, le règlement de fonctionnement ou le livret d'accueil.

Jean François CHARLES, Directeur,